





Traditionnel rendezvous des aînés

Une manifestation très réussie pour le plus grand plaisir des nombreux participants et des organisateurs.





Vœux du maire

Is se sont déroulés en présence d'un public nombreux, d'Orcétois et d'élus, communautaires ou municipaux . Vous pouvez (re)trouver l'intégralité du discours du maire sur le site de la commune:

www.orcet.com en page d'accueil

enda de Février 2 fé



Diaporama Auzon le jardin

Du 8 au 17 février :

Exposition peintures: Michèle Bonnetain

20 février:

Hypo-apéro lecture











Vie municipale

Conseil municipal du 21 janvier 2019

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs :

Il est décidé d'ouvrir un emploi permanent à temps complet d'agent technique, affecté aux services techniques, un emploi d'agent non permanent, à mi-temps, affecté aux écoles, de créer pour une durée d'un an un emploi non permanent à temps complet d'agent de surveillance.

Ces ouvertures de poste permettent de remplacer des agents partis de la commune soit pour mise en retraite soit pour mise en disponibilité.

Mise en place du nouveau régime indemnitaire des agents, tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

FINANCES

Gratuité de l'adhésion aux services de la bibliothèque

La lecture publique va devenir une compétence communautaire. La bibliothèque d'Orcet a vocation à être intégrée au réseau intercommunal de lecture au sein duquel les inscriptions seront gratuites. A compter du 1^{er} janvier 2019, les inscriptions à la bibliothèque d'Orcet seront gratuites.

Demande de subvention

La commune sollicite une subvention au titre de la DETR 2019 pour l'aménagement de voirie rue du général d'Orcet et rue des Percèdes, à hauteur de 90 000 €.

RÉSIDENCE SENIORS

Il est décidé de nommer la future résidence senior : "Hameau du Petit Auzon".

Débat national

Un grand débat national est organisé jusqu'au 15 mars 2019. Pour en connaître les modalités, vous pouvez vous reporter au site internet de la commune : www.orcet.com, page d'accueil rubrique actualités ou aller directement sur la plate-forme

www.granddebat.fr

Un cahier est également à votre disposition au guichet de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Un nouvel employé à la commune



Sébastien GOURMELEN vient d'intégrer l'équipe des employés municipaux au poste de A.S.V.P (agent de surveillance de la voie publique) en remplacement de Eric IASMIN.

Nous souhaitons la bienvenue à ce natif <u>de la région Auvergne</u>.

Travaux



n ce début d'année, de petits chantiers de rénovation sont en cours dans notre village. Ces travaux sont assurés par une équipe de l'ASEVE, association de réinsertion de personnes par l'activité économique.

Cette association de la communauté de communes, permet à des personnes une reprise d'activité après un arrêt dans leur vie professionnelle (chômage ou autre).

Cette équipe mixte est pilotée par Fabien Joseph, elle est composée de personnes de tous âges, multi compétentes, habitant sur la communauté de communes.

Quelques exemples des réalisations en cours :



Réalisation d'un passage entre la rue du Chancel et le parking Roussel





Michelle Bonnetain plasticienne et peintre

Michelle Bonnetain se dit plasticienne et peintre : plasticienne à juste titre car elle n'hésite pas à utiliser différentes matières pour faire aboutir sa quête ; peintre, cela ne fait aucun doute dès la première œuvre regardée. Elle est d'une créativité si féconde que

dans un même tableau le regard s'éparpille et, malgré la diversité des éléments qui le composent, tant par les formes que par les couleurs, il parvient à trouver l'unité de la pensée créatrice. L'artiste vagabonde ainsi entre abstrait et figuratif, dans sa recherche perpétuelle d'un aboutissement. Celui-ci, une fois atteint, n'est pas une fin

mais un nouveau départ vers d'autres formes, d'autres émotions, d'autres assemblages, d'autres couleurs qui suggèrent, émeuvent et ne laissent jamais indifférent. Son style montre une fraîcheur et une naïveté presque enfantines, mais, ne nous y trompons pas, le message délivré à travers elles est le fruit d'un engagement pour le beau et le vrai. Michelle Bonnetain a bâti cette exposition sur deux volets de son œuvre, dont l'un s'ordonne autour du livre qu'elle a publié « du voile au dévoilé, portraits de femmes », véritable plaidoyer en faveur de la femme, si souvent sousestimée ou même méprisée, dans un siècle qui se voudrait un nouveau siècle des lumières. Le second exposera l'ensemble de sa recherche artistique... qui, loin d'en rester au stade de recherche, prouve l'infinie richesse de sa personnalité.

Michelle Bonnetain



8 au 17 février 2019



Maison de Comtes

L'exposition, inaugurée le jeudi 7 février à 19 heures, sera ouverte du vendredi 8 au dimanche 17 février, tous les jours sauf lundi de 14h30 à 18h30. L'artiste sera présente le jour de l'ouverture jusqu'à 16h, le samedi 9 et le dimanche 10.





L'association des parents d'élèves organise une soirée carnaval, le 9 mars, à la salle des Fêtes d'Orcet.

Repas aligot-saucisse, soirée animée et déguisée pour petits et grands.

Inscriptions obligatoires d'ici le 16 février à : parentsorcet@hotmail.fr JER

Prochaines soirées disco-roller

Samedi 9 février : à la salle Jean Moulin, 18 h 30 pour les enfants, dès 20 h 30 pour les grands

Samedi 13 avril : dernière soirée disco-roller de la saison

Accueil de loisirs, vacances de février

Les inscriptions sont en cours et seront closes le vendredi 1er février à 12 heures.

Pendant la première semaine, l'accueil de loisirs fera son cinéma (en écho au court-métrage...)

La deuxième semaine sera consacrée à la musique avec création d'instruments et visite à l'Opéra de Vichy...

• A noter sur vos agendas :

23 et 24 février : Matches roller Derby masculin à la salle Jean Moulin (horaires non parvenus à ce jour)

Vendredi 15 mars : Soirée théâtre « La terre est ronde » pour la dernière fois à Orcet par l'ATO, la troupe de théâtre du Foyer, salle des fêtes du bourg à 20 h 30.

Samedi 6 avril, concert de la chorale du Foyer, salle des fêtes du bourg, à 20 h 30.

N'hésitez pas à nous contacter :

04.73.69.44.61 07.87.62.37.39

http://www.fjep-orcet.fr accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr



Hypo-apéro lecture



Ponan Mancec est auteur et traducteur de théâtre, publié aux éditions Théâtrales : Azote et fertilisants (aide à la création du Centre national du Théâtre), Je viens je suis venu (Journées de Lyon des auteurs de théâtre), Tithon et la fille du matin en collection Théâtrales leunesse...

Il s'intéresse au théâtre à partir de témoignages et aux formes *in situ* et a écrit pour les espaces publics et naturels. Il est chanteur dans l'ensemble Mze Shina polyphonies de Géorgie.

L'hypo apéro-lecture est fixé au mercredi 20 février 18 h 30 à la Maison des Comtes.



Les lundis de St Paul

Le lundi 11 février2019

dans les salles de l'église Notre Dame du Lac à Cournon à 20 h 30.

> Sur le thème : L'éthique dans le journalisme



Extension de la carte du combattant

e bénéfice de la carte du combattant devrait être attribuée à ceux qui ont servi au moins 120 jours entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964.

Faire la demande auprès de Marcel Mathé : 04 73 84 97 98 - 06 87 48 20 85.



État civil

Naissances : Le 1er ja Le 06 janvier : PEYRIN LAGNY Léopol Anne-M

Le 08 janvier : DENAIS Justine

Mariage: Le 26 janvier: BOULANGEOT

Robert & HAMADI Amandine

Décès :Le 27 décembre 2018 : COLSON Jacqueline vve

MOTTET, 88 ans

Le 1^{er} janvier : PEYRIN Anne-Marie née

LANDAN, 90 ans Le 10 janvier : VAN DE VELDE Diderik, 73 ans

Le 10 janvier : BESAIRIE Mireille née BOURZEIX,

68 ans

Le 12 janvier : VIVAT Madeleine née BOYER, 86 ans

Ordures ménagères en février



Dates des collectes : bacs verts les mardis 5, 12, 19 et 26.

Bacs jaunes : un vendredi sur deux : les 8 et 22. Les collectes ont lieu le matin de bonne heure, il vaut mieux sortir vos bacs la veille et les rentrer dès que la collecte est faite.

Calendrier des collectes : Le calendrier des collectes est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, ainsi que les modalités de la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. (TEOMI)

www.orcet.com à la page : « vie quotidienne, collecte des déchets »

Bernard KUSMIERCZYK

nous a quittés récemment. Au travers de ce tableau qu'il avait peint, la municipalité et avec elle tous ceux, amis, collègues, élèves, parents d'élèves qui l'ont connu et apprécié auront une pensée pour lui. Il avait enseigné pendant de longues années à l'école élémentaire d'Orcet.





USO basket

Samedi 12 janvier, les enfants, après l'entraînement, ont partagé les galettes avec les parents et les dirigeants.

En soirée, les filles recevaient Vic Le Comte. Cette équipe, invaincue cette saison, occupe la première place de la poule! No locales, motivées par l'enjeu, ont mené au score sur une grande partie du match, et se sont imposées 45 à 43. Félicitations!

Il faut bien reprendre après la trêve de Noël!

Les garçons recevaient Aubière. Ce match a été compliqué. Lors des 3 premiers quarts temps, les équipes se partageaient le score avec très peu d'écart. Mais, vers la fin de la rencontre, les Orcétois ont multiplié les fautes permettant ainsi à leurs adversaires de prendre le large et de s'imposer 53 à 40.

Prochains matchs à Orcet le samedi 2 février!



HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE : mardi, mercredi et vendredi

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE : mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 et dimanche de 10h à 12h.

URGENCE MAISON MÉDICALE : Tél : 04 73 84 33 33 **C.L.I.C. :** Tél : 04 73 60 48 85

Marché BIO: tous les vendredis du mois

OUVERTURE DE LA POSTE:

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 14h à 17h samedi : de 9h à 12h - Lundi fermée. Levée à 15h15. Bulletin mensuel édité par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET

Direction de la publication : Dominique Guélon.

Rédaction: François Marquet et commission communication.

Tél.: 04 73 84 73 17 - FAX: 04 73 84 94 89

Courriel : mairie@orcet.com Internet : www.orcet.com Dépôt légal à parution.

Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat

Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1400 exemplaires. Les articles des associations et les petites annonces doivent parvenir en Mairie avant le 20 du mois pour être insérés dans la limite de la place disponible.

